

**Assemblée générale**

Distr. générale  
7 avril 1999  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-quatrième session****Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001\***

**Titre V**  
**Coopération régionale pour le développement**

**Chapitre 20**  
**Développement économique et social**  
**en Asie occidentale**

(Programme 18 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001)

**Table des matières**

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble .....	2
A. Organes directeurs .....	7
B. Direction exécutive et administration .....	8
C. Programme de travail .....	10
1. Gestion des ressources naturelles et de l'environnement .....	12
2. Amélioration de la qualité de la vie .....	16
3. Développement économique et changements mondiaux .....	21
4. Coordination des politiques et harmonisation des normes et règlements aux fins du développement sectoriel .....	24
5. Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information .....	28
D. Appui aux programmes .....	32

---

\* Le présent document contient le chapitre 20 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6* aux *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session (A/54/6/Rev.1)*.

---

## Chapitre 20

### Développement économique et social en Asie occidentale

(Programme 18 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001)

#### Vue d'ensemble

- 20.1 Le programme de travail élaboré au titre de ce chapitre s'inscrit dans le cadre révisé du programme 18 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 (A/53/6/Rev.1) et sera exécuté par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).
- 20.2 Le programme de travail pour l'exercice biennal 2000-2001 tend principalement à harmoniser les perspectives et les mécanismes régionaux visant à instaurer un développement durable dans certains domaines socioéconomiques afin d'obtenir les résultats suivants : a) forger des liens régionaux afin de rapprocher les perspectives nationales et les tendances mondiales; b) dégager un consensus entre les États membres de la Commission sur les politiques, les normes, les règles et les instruments législatifs; c) aider les États membres à développer leur potentiel dans différents domaines; d) faciliter et renforcer les partenariats entre les organisations gouvernementales et les associations civiles; et e) fournir des données, des éléments d'information et des statistiques fiables, harmonisés, comparables et récents qui faciliteront la définition de politiques et de mesures judicieuses et aideront aussi les États membres à comprendre à quel point il est utile d'adopter des normes statistiques internationales.
- 20.3 Les principaux éléments du programme de travail sont les suivants :
- a) On continuera d'appliquer une démarche multidisciplinaire dans l'élaboration et l'exécution du programme de travail en procédant au regroupement de données pluridisciplinaires autour des questions liées à l'environnement, aux activités régionales déployées afin de suivre l'application des recommandations issues de quatre conférences mondiales, à la pauvreté, aux associations civiles, aux problèmes ayant trait à la parité entre les hommes et les femmes, à l'Organisation mondiale du commerce et aux questions connexes, à la mondialisation de l'économie, au commerce électronique et à la libéralisation des échanges commerciaux dans la région. Ces questions ne sont que quelques exemples de divers problèmes qui sont abordés, sous plusieurs angles, par différents sous-programmes;
  - b) Déjà présentes dans le programme de travail de l'exercice biennal 1998-1999, la question de l'équité entre les sexes et celle des droits de l'homme ont été ramenées, dans le cadre du droit au développement, au centre du programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2000-2001, en conformité avec le plan à moyen terme révisé. Inscrite au coeur du mandat de la Commission qui est axé sur le droit au développement, la question des droits de l'homme inspire l'ensemble du programme. Dans cette optique, on accordera une attention particulière à la gestion des affaires publiques, aux associations civiles et aux partenariats entre l'État et la société civile;
  - c) Pendant l'exercice biennal, la CESAO s'efforcera de tirer parti des innovations qui sont intervenues en matière de communication. Pendant l'exercice 1998-1999, elle a lancé un site Internet consacré à ses principales activités et au cours de l'exercice 2000-2001, elle l'enrichira avec des pages décrivant l'incidence des conférences mondiales sur la qualité de la vie, des données provenant de son réseau d'information en matière de population (POPIN) et une description des activités entreprises dans les domaines de l'eau, des transports, de l'industrie, de l'agriculture et des statistiques. Elle espère ainsi faire connaître ses travaux et susciter des réactions de la part du public;
  - d) Les progrès réalisés dans le domaine des statistiques sociales et de l'information ont permis de rassembler des données plus complètes sur le secteur social, traditionnellement désavantagé par rapport au secteur économique. Cela est particulièrement évident pour ce qui est des statistiques ventilées par sexe et de la mise au point d'indicateurs sociaux en réponse aux recommandations liées aux bilans communs de pays et aux ensembles minimaux de données sociales nationales. Cette évolution facilitera

les activités régionales qui font suite aux recommandations issues des conférences mondiales et la collecte de données ventilées par sexe, deux questions auxquelles le système des Nations Unies attache une importance particulière.

- 20.4 Le montant global des ressources demandées au titre de ce chapitre s'élève à 49 994 400 dollars, soit une augmentation de 242 100 dollars. Les modifications proposées sont indiquées au tableau 20.1 et portent sur les points suivants :
- a) La rubrique Direction exécutive et administrative enregistre une diminution de 1 446 600 dollars qui s'explique d'une part par une baisse de 20 000 dollars au titre des voyages et d'autre part par le transfert au titre de l'appui au programme d'un poste P-5, d'un poste P-4, d'un poste P-3, d'un poste P-2 et de cinq postes d'agent local qui avaient été affectés au Groupe de la planification et de la coordination. Ces postes seront fusionnés avec ceux de la Division de la coopération technique pour former la Division de la planification des programmes et de la coopération technique;
  - b) L'augmentation de 112 500 dollars prévue au titre de la rubrique Programme de travail se décompose comme suit : 28 400 dollars pour le personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) chargé d'activités statistiques, 48 100 dollars pour financer les réunions des consultants et experts dans divers domaines et 36 000 dollars pour couvrir les frais de voyage;
  - c) L'accroissement de 1 576 200 dollars demandé au titre de l'appui au programme résulte de l'augmentation de plusieurs objets de dépense qui n'a été que partiellement compensée par la réduction d'autres objets de dépense : augmentations de i) 1 478 100 dollars (postes) imputables au transfert de personnel du Groupe de la planification et de la coordination mentionné ci-dessus et au reclassement d'un poste P-3 à P-4, rendu nécessaire par l'accroissement des besoins en matière d'automatisation, de traitement informatique et de communication et la complexité croissante du travail dans ce domaine; ii) 221 000 dollars pour financer l'appui à l'utilisation du SIG; iii) 232 900 dollars pour couvrir le coût de la surveillance 24 heures sur 24 des locaux de la CESAO par des services de sécurité contractuels; iv) 29 800 dollars pour financer le recours à des consultants spécialistes des services en matière de vidéo et d'utilisation des satellites; v) 20 000 dollars qui correspondent aux frais de voyage du personnel du Groupe de la planification et de la coordination; vi) 459 100 dollars au titre des services contractuels, y compris les services externalisés chargés d'aider la Section des services généraux; et vii) 82 000 dollars pour financer l'achat de fournitures et accessoires, notamment les fournitures de bureau, les articles de papeterie, les uniformes, etc. Ces augmentations sont partiellement compensées par une réduction de i) 728 100 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement (en raison surtout d'une réduction des frais d'entretien des locaux) et ii) 218 600 dollars au titre du mobilier et du matériel.
- 20.5 On estime que, pendant l'exercice biennal 2000-2001, il faudra consacrer 481 200 dollars provenant de fonds extrabudgétaires pour compléter la part du budget ordinaire allant aux activités qui font suite aux conférences mondiales (tables rondes sur les méthodes et les mécanismes de nature à réduire la pauvreté, élaboration d'études sur le microcrédit, ateliers sur les indicateurs sociaux, documentation relative à la question de la parité entre les sexes). Les fonds extrabudgétaires serviront également à financer des services consultatifs visant à renforcer le potentiel des associations civiles et à mieux les associer au processus de décision à l'échelon national, le développement d'activités génératrices de revenus pour les handicapés et la collecte de statistiques sur la pauvreté.

Tableau 20.1

**Prévisions de dépenses, par grande rubrique**

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour-centage			
A. Organes directeurs	23,3	108,0	–	–	108,0	10,9	118,9
B. Direction exécutive et administration	2 787,7	3 216,2	(1 446,6)	(44,9)	1 769,6	95,3	1 864,9
C. Programme de travail	14 032,2	22 748,6	112,5	0,4	22 861,1	885,4	23 746,5
D. Appui aux programmes	16 067,9	23 679,5	1 576,2	6,6	25 255,7	2 025,4	27 281,1
<b>Total</b>	<b>32 911,1</b>	<b>49 752,3</b>	<b>242,1</b>	<b>0,4</b>	<b>49 994,4</b>	<b>3 017,0</b>	<b>53 011,4</b>

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
	–	–	a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
			b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	273,2	1 235,1	PNUD	481,2
	1 187,9	1 325,8	FNUAP	–
	5,5	0,5	UNESCO	–
	9,0	9,6	UNICEF	–
	12,0	–	PNUE	–
	73,7	19,2	Banque mondiale	–
	9,5	13,5	OIT	–
	1 248,6	942,5	Fonds d'affectation spéciale de la CESAO	–
	516,4	324,2	Sources multilatérales	–
	46,0	10,0	Sources bilatérales	–
<b>Total</b>	<b>3 381,8</b>	<b>3 880,4</b>		<b>481,2</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>36 292,9</b>	<b>53 632,7</b>		<b>53 492,6</b>

Tableau 20.2

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	27 934,4	41 286,5	51,5	0,1	41 338,0	2 174,0	43 512,0
Autres dépenses de personnel	197,3	518,0	482,3	93,1	1 000,3	100,5	1 100,8
Consultants et experts	620,6	1 053,4	77,9	7,3	1 131,3	113,8	1 245,1
Voyages	395,3	468,8	36,0	7,6	504,8	24,5	529,3
Services contractuels	293,8	440,8	459,1	104,1	899,9	90,3	990,2
Frais généraux de fonctionnement	1 968,1	4 301,4	(728,1)	(16,9)	3 573,3	358,6	3 931,9
Dépenses de représentation	0,6	18,0	–	–	18,0	1,8	19,8
Fournitures et accessoires	604,4	681,8	82,0	12,0	763,8	76,7	840,5
Mobilier et matériel	896,6	983,6	(218,6)	(22,2)	765,0	76,8	841,8
<b>Total</b>	<b>32 911,1</b>	<b>49 752,3</b>	<b>242,1</b>	<b>0,4</b>	<b>49 994,4</b>	<b>3 017,0</b>	<b>53 011,4</b>

 2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1996-1997	1998-1999	2000-2001
	Dépenses	Montant estimatif	
1 060,9	1 604,7	Postes	169,9
754,9	506,2	Autres dépenses de personnel	–
424,3	406,2	Consultants et experts	83,0
193,4	350,1	Voyages	20,0
60,4	236,5	Services contractuels	–
334,7	158,2	Frais généraux de fonctionnement	14,7
19,8	10,6	Fournitures et accessoires	–
96,0	15,9	Mobilier et matériel	–
437,4	580,2	Subventions et contributions	170,0
–	11,8	Dépenses diverses	23,6
<b>Total</b>	<b>3 381,8</b>	<b>3 880,4</b>	<b>481,2</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>36 292,9</b>	<b>53 632,7</b>	<b>53 492,6</b>

Tableau 20.3

**Postes nécessaires**

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	7	7	–	–	–	–	7	7
P-5	21	21	–	–	6	1	27	22
P-4/3	58	58	–	–	–	–	58	58
P-2/1	15	15	–	–	2	–	17	15
<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>103</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>111</b>	<b>104</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	160	160	–	–	5	–	165	160
Service mobile	3	3	–	–	–	–	3	3
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>163</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>168</b>	<b>163</b>
<b>Total général</b>	<b>266</b>	<b>266</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>279</b>	<b>267</b>

20.6 Les ressources totales prévues pour la Commission au titre de l'exercice biennal 2000-2001 se répartiraient comme suit :

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra-budgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
A. Organes directeurs .....	0,2	–
B. Direction exécutive et administration .....	3,6	–
C. Programme de travail .....	45,7	100,0
D. Appui aux programmes .....	50,5	–
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## A. Organes directeurs

Tableau 20.4

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### Budget ordinaire

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Autres dépenses de personnel	23,3	108,0	–	–	108,0	10,9	118,9
<b>Total</b>	<b>23,3</b>	<b>108,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>108,0</b>	<b>10,9</b>	<b>118,9</b>

- 20.7 La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), qui fait rapport au Conseil économique et social, et son principal organe subsidiaire, le Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la globalisation économique dans les pays de la région de la CESAO, se réunissent tous les deux ans. La Commission, qui compte 13 membres, tient des sessions ministérielles. Elle a créé six organes intergouvernementaux subsidiaires spécialisés chargés d'orienter l'élaboration des politiques dans leur domaine respectif et de jouer un rôle consultatif sur différents aspects du programme de travail et sur les questions nouvelles. Ces organes subsidiaires sont les suivants (la durée de leurs réunions est indiquée entre parenthèses) : Comité de statistique (3 jours); Comité du développement social (3 jours); Comité de l'énergie (2 jours); Comité des ressources en eau (3 jours); Comité des transports (2 jours); et Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la globalisation économique dans les pays de la région de la CESAO (3 jours) (Ces Comités ont été respectivement créés par les résolutions 179 (XVI), 198 (XVII), 204 (XVIII), 205 (XVIII), 213 (XIX) et 214 (XIX) de la CESAO.) Le Comité des ressources en eau et le Comité technique tiennent des sessions annuelles alors que les autres comités se réunissent tous les deux ans.

#### Ressources nécessaires (aux taux courants)

##### Autres dépenses de personnel

- 20.8 Le montant prévu (108 000 dollars, inchangé à prix constants) doit permettre de couvrir le coût des services d'interprétation, de traduction et d'administration, ainsi que des services de secrétariat et autres services voulus correspondant à la vingt et unième session de la Commission, à la douzième session du Comité technique et aux sessions des six organes subsidiaires mentionnés précédemment.

## B. Direction exécutive et administration

Tableau 20.5

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### Budget ordinaire

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 674,3	3 055,8	(1 426,6)	(46,6)	1 629,2	87,1	1 716,3
Consultants et experts	–	25,4	–	–	25,4	2,6	28,0
Voyages	113,4	135,0	(20,0)	(14,8)	115,0	5,6	120,6
<b>Total</b>	<b>2 787,7</b>	<b>3 216,2</b>	<b>(1 446,6)</b>	<b>(44,9)</b>	<b>1 769,6</b>	<b>95,3</b>	<b>1 864,9</b>

Tableau 20.6

### Postes nécessaires

#### Direction exécutive et administration

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	1	–	–	–	–	2	1
P-4/3	2	–	–	–	–	–	2	–
P-2/1	1	–	–	–	–	–	1	–
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	11	6	–	–	–	–	11	6
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>11</b>	<b>6</b>
<b>Total général</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>18</b>	<b>9</b>

- 20.9 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction d'ensemble et la gestion et oriente les politiques des divisions organiques. Il fait de même dans le cadre de la coopération technique, des activités menées en matière de services consultatifs au niveau régional et des services d'information fournis par le secrétariat de la CESAO. Il établit également les orientations et les priorités pour l'élaboration des plans à moyen terme et des budgets-programmes ainsi que pour l'exécution et l'évaluation du programme de travail de la Commission. Il assure la liaison avec les États Membres et les organisations sous-régionales, régionales et internationales, les organismes et les bureaux des Nations Unies, les autres commissions régionales et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies afin de déterminer les priorités et les domaines d'intérêt communs.
- 20.10 Le Bureau du Secrétaire exécutif supervise les sessions de la Commission et de son comité technique, qui ont lieu tous les deux ans, les réunions des six organes intergouvernementaux subsidiaires spécialisés, l'organisation de manifestations spéciales et la convocation de réunions de personnalités et de représentants des gouvernements visant à débattre des questions nouvelles et à informer les représentants des États membres de l'évolution de la situation. Il organise en outre les réunions périodiques du Groupe régional de coopération

interinstitutions et du Comité consultatif d'ambassadeurs, dont la mission est de faciliter les consultations entre le secrétariat de la CESAO d'une part et les États Membres et les autres organismes des Nations Unies d'autre part.

- 20.11 Par ailleurs, le Bureau joue un rôle d'information par l'entremise des services d'information des Nations Unies qui représentent aussi le Centre d'information des Nations Unies. L'objectif est de sensibiliser le public à l'action du système des Nations Unies en général et plus particulièrement à celle menée au Liban par la CESAO et les institutions spécialisées. Les activités d'information, y compris celles entreprises en association avec le Département de l'information du Secrétariat, n'ont cessé de se multiplier depuis le transfert de la CESAO à Beyrouth et devraient continuer à prendre de l'ampleur compte tenu du développement des médias au Liban. Il est prévu de publier des bulletins d'information, des communiqués et des dossiers de presse, de produire des programmes audio et vidéo de qualité, d'élaborer un fascicule d'information sur la CESAO, de publier des brochures et des bulletins sur des sujets particuliers, de tenir des conférences de presse sur des questions intéressant le système des Nations Unies et de créer un site Internet visant à informer le public des activités de la CESAO.
- 20.12 Réalisation majeure du secrétariat de la Commission et du Bureau du Secrétaire exécutif, le document intitulé «*ECSWA Report*», qui est publié tous les deux ans, présente la CESAO, sa mission, les principaux programmes et activités lancés pendant la période examinée et en précise les objectifs.

### Ressources nécessaires (aux taux courants)

#### *Postes*

- 20.13 Les ressources demandées (1 629 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 1 426 600 dollars, sont destinées à financer les postes inscrits au tableau 20.6 ci-dessus. La diminution est imputable au transfert, au titre de l'appui au programme, de postes du Groupe de la planification et de la coordination (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 5 postes d'agent local). Ces postes seront fusionnés avec ceux de la Division de la coopération technique pour former la Division de la planification des programmes et de la coopération technique.

#### *Consultants et experts*

- 20.14 Le montant prévu (25 400 dollars, inchangé à prix constants), servira à couvrir les honoraires et les frais de voyage de consultants engagés à la demande de la Commission ou à l'initiative du Secrétaire exécutif pour l'apport de compétences spécialisées dans des domaines n'entrant dans les attributions d'aucune des divisions organiques.

#### *Voyages*

- 20.15 Les ressources demandées (115 000 dollars), qui font apparaître une diminution de 20 000 dollars, doivent permettre de couvrir les frais de voyage qui seront engagés par le Secrétaire exécutif, le Secrétaire exécutif adjoint et leurs collaborateurs immédiats pour aller tenir des consultations avec des gouvernements et des institutions spécialisées, participer à des réunions dans la région et à l'extérieur, notamment à des réunions intergouvernementales et à celles des secrétaires exécutifs des commissions régionales, et prendre part à des consultations au Siège. La diminution de 20 000 dollars s'explique par les conditions imposées en matière de voyages par le Groupe de la planification et de la coordination. Il est prévu de transférer ce montant à l'appui aux programmes.

## C. Programme de travail

Tableau 20.7

### Prévisions de dépenses, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) *Budget ordinaire*

Programme	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour-centage			
1. Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	1 888,9	4 083,1	56,8	1,3	4 139,9	159,0	4 298,9
2. Amélioration de la qualité de la vie	3 659,9	5 728,9	(169,7)	(2,9)	5 559,2	211,4	5 770,6
3. Développement économique et changements mondiaux	4 393,4	4 034,6	182,0	4,5	4 216,6	159,3	4 375,9
4. Coordination des politiques et harmonisation des normes et règlements aux fins du développement sectoriel	2 030,3	5 978,2	26,4	0,4	6 004,6	212,9	6 217,5
5. Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information	2 059,7	2 923,8	17,0	0,5	2 940,8	142,8	3 083,6
<b>Total</b>	<b>14 032,2</b>	<b>22 748,6</b>	<b>112,5</b>	<b>0,4</b>	<b>22 861,1</b>	<b>885,4</b>	<b>23 746,5</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	273,2	1 235,1	PNUD	481,2
	1 187,9	1 325,8	FNUAP	–
	5,5	0,5	UNESCO	–
	9,0	9,6	UNICEF	–
	12,0	–	PNUE	–
	73,7	19,2	Banque mondiale	–
	9,5	13,5	OIT	–
	80,5	155,2	Fonds d'affectation spéciale de la CESAO	–
	459,7	318,5	Sources multilatérales	–
	46,0	10,0	Sources bilatérales	–
<b>Total</b>	<b>2 157,0</b>	<b>3 087,4</b>		<b>481,2</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>16 189,2</b>	<b>25 836,0</b>		<b>24 227,7</b>

Tableau 20.8

**Postes nécessaires**

*Programme de travail*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	5	5	–	–	–	–	5	5
P-5	15	15	–	–	6	1	21	16
P-4/3	37	37	–	–	–	–	37	37
P-2/1	8	8	–	–	2	–	10	8
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>65</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>73</b>	<b>66</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	42	42	–	–	4	–	46	42
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>46</b>	<b>42</b>
<b>Total général</b>	<b>107</b>	<b>107</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>119</b>	<b>108</b>

20.16 Dans le cadre du programme de travail, les ressources prévues se répartiraient comme suit entre les sous-programmes :

<i>Sous-programme</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra-budgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
1. Gestion des ressources naturelles et de l'environnement .....	18,1	–
2. Amélioration de la qualité de la vie .....	24,3	53,1
3. Développement économique et changements mondiaux .....	18,4	–
4. Coordination des politiques et harmonisation des normes et règlements aux fins du développement sectoriel .....	26,3	–
5. Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information .....	12,9	46,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Sous-programme 1 Gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Tableau 20.9

#### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

##### 1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1996-1997 Dépenses</i>	<i>1998-1999 Crédits ouverts</i>	<i>Accroissement des ressources</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>2000-2001 Crédits demandés</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
Postes	1 797,6	3 850,9	–	–	3 850,9	133,3	3 984,2
Consultants et experts	58,8	176,2	49,8	28,2	226,0	22,7	248,7
Voyages	32,5	56,0	7,0	12,5	63,0	3,0	66,0
<b>Total</b>	<b>1 888,9</b>	<b>4 083,1</b>	<b>56,8</b>	<b>1,3</b>	<b>4 139,9</b>	<b>159,0</b>	<b>4 298,9</b>

##### 2) *Fonds extrabudgétaires*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1996-1997 Dépenses</i>	<i>1998-1999 Montant estimatif</i>	<i>Provenance des fonds</i>	<i>2000-2001 Montant estimatif</i>
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	12,0	–	PNUE	–
	4,5	17,5	Fonds d'affectation spéciale de la CESAO	–
	180,1	–	Sources multilatérales	–
	22,9	–	Sources bilatérales	–
<b>Total</b>	<b>219,5</b>	<b>17,5</b>		<b>–</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>2 108,4</b>	<b>4 100,6</b>		<b>4 298,9</b>

Tableau 20.10

#### Postes nécessaires

*Sous-programme 1. Gestion des ressources naturelles et de l'environnement*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	1	–	3	2
P-4/3	7	7	–	–	–	–	7	7
P-2/1	2	2	–	–	–	–	2	2
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>13</b>	<b>12</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	7	7	–	–	–	–	7	7
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Total général</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>20</b>	<b>19</b>

- 20.17 Ce sous-programme est exécuté par la Division de l'énergie, des ressources naturelles et de l'environnement.
- 20.18 Il vise à promouvoir l'utilisation rationnelle et durable des ressources en énergie et en eau et à encourager la coopération régionale sur les questions de l'énergie, de l'eau et de l'environnement aux fins d'améliorer la qualité de la vie. À cet effet, on continuera à s'intéresser aux conséquences du développement socioéconomique dans la région de la CESAO, qui se manifestent par une forte poussée démographique, une pollution élevée et une hausse de la demande en eau et en énergie à des fins agricoles et industrielles. On s'attachera également à promouvoir l'utilisation de technologies non polluantes et à trouver des terrains d'entente propres à faciliter la coopération des dirigeants de la région et à mieux comprendre les corrélations entre l'énergie, l'eau et l'environnement.
- 20.19 Les activités seront principalement axées sur les points suivants : utilisation rationnelle de l'énergie et promotion des énergies renouvelables; exploitation rationnelle et conservation des ressources en eau en raison de leur rareté, mise en exploitation d'autres ressources en eau grâce à l'emploi de nouvelles technologies assorties de dispositifs d'économie d'énergie appropriés (par exemple dessalement de l'eau de mer); rôle des femmes en matière de protection des ressources en eau et en énergie dans les régions reculées; participation du public (organisations non gouvernementales) dans les activités de promotion liées aux secteurs de l'eau et de l'énergie; conventions, droit et protocoles internationaux, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Protocole de Kyoto, le droit relatif aux utilisations des voies d'eau internationales à des fins autres que la navigation, ainsi que d'autres instruments juridiques qui orientent l'action des États membres de la CESAO compte tenu de leurs droits internationaux.
- 20.20 Dans le cadre du sous-programme, on poursuivra les activités de coopération visant à renforcer les capacités nationales en matière d'environnement et à diffuser l'information nécessaire afin d'aider à établir les profils d'environnement nationaux et régionaux. Le sous-programme portera également sur la législation et les moyens de la faire respecter de manière à améliorer l'état de l'environnement dans les États membres de la Commission. On s'attachera à intégrer la question de l'environnement dans tous les sous-programmes de la CESAO et à articuler les activités menées à ce titre avec celles entreprises par d'autres organisations régionales de manière à assurer la complémentarité et la synergie à l'échelon régional.

### Réalisations escomptées

- 20.21 Les résultats attendus sont les suivants : a) renforcement de la capacité des États membres de faire des choix technologiques rationnels en matière de dessalement de l'eau et de réduction de la pollution; b) harmonisation des politiques nationales en matière d'énergie et d'eau; c) meilleure information sur l'eau, l'énergie et

l'environnement; d) mécanismes institutionnels mieux adaptés et plus grande efficacité de leur application; et e) coopération régionale plus étroite grâce à la définition de positions communes.

### Produits

20.22 Pendant l'exercice biennal 2000-2001, les produits et services suivants seront fournis :

- a) *Services fournis aux organes gouvernementaux et aux groupes d'experts*
  - i) Services fonctionnels. Quatre réunions du Comité de l'énergie et 12 réunions du Comité des ressources en eau;
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Trois rapports à la Commission : un sur la troisième session du Comité de l'énergie, un sur la quatrième session du Comité des ressources en eau et un sur la cinquième session de ce comité;
  - iii) Groupes spéciaux d'experts. Cinq réunions de groupes d'experts consacrées à la diffusion des technologies relatives aux énergies renouvelables dans les États membres de la CESAO; l'énergie et le développement durable dans les États membres; l'utilisation rationnelle de l'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre; l'incidence de l'assainissement des eaux souterraines sur la protection et la conservation des ressources en eau; les aspects juridiques de la mise en valeur des ressources en eau communes à plusieurs pays de la région; et la mise au point de critères d'évaluation régionale harmonisés relatifs à l'environnement.
- b) *Autres activités de fond*
  - i) Quatorze publications isolées. Potentiel et perspectives en matière de production d'électricité dans la région à partir de sources d'énergie renouvelables; utilisation rationnelle de l'énergie dans le secteur de la construction : analyse des choix dont disposent certains États membres; choix et perspectives en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur énergétique; utilisation rationnelle de l'énergie dans le secteur industriel : analyse des choix dont disposent certains États membres; évaluation technique et économique des sources d'énergie pouvant servir au dessalement de l'eau dans la région; stratégie régionale pour répandre l'utilisation des technologies exploitant des sources d'énergie renouvelables; incidence de l'assainissement des eaux souterraines sur la protection et la conservation des ressources en eau : reconstitution artificielle des nappes et amélioration de la qualité de l'eau dans la région; rôle de l'eau dessalée dans l'accroissement des ressources en eau de certains pays; adaptation des dispositions institutionnelles liées à l'application de la législation relative à l'eau et amélioration des mécanismes institutionnels dans certains pays; évaluation des aspects juridiques relatifs à la mise en valeur des ressources en eau communes à plusieurs pays de la région; étude de la procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans certains pays; rapport sur le statut de l'évaluation de l'impact sur l'environnement : processus de prise de décisions dans la région; mise au point de lignes directrices visant à harmoniser les procédures d'évaluation de l'impact sur l'environnement de manière adaptée à la région; et rapport du groupe d'experts sur l'incidence de l'assainissement des eaux souterraines sur la protection et la conservation des ressources en eau;
  - ii) Supports techniques à l'usage du public (bases de données, logiciels, etc.). Conception des pages consacrées à l'eau sur le site Internet de la CESAO et actualisation des données.

c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*

- i) Coordination, coopération et liaison avec d'autres institutions et organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, notamment avec : la Ligue des États arabes et ses organes subsidiaires dans les domaines des sources d'énergie utilisées pour le dessalement de l'eau dans la région, des sources d'énergie renouvelables, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie, de l'assainissement des eaux souterraines, de la mise en valeur des ressources en eau communes à plusieurs pays de la région et de l'adaptation des mécanismes institutionnels relatifs à l'eau; l'Union européenne dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie; l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des sources d'énergie renouvelables, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie et des sources d'énergie utilisées pour le dessalement de l'eau dans la région; l'Organisation de la Conférence islamique, y compris la Banque islamique de développement, dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des sources d'énergie renouvelables, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie, des sources d'énergie utilisées pour le dessalement de l'eau dans la région et des moyens d'appliquer la législation de l'eau; le Centre d'étude arabe des terres arides et non irriguées et l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science sur les aspects juridiques de la mise en valeur des ressources en eau communes à plusieurs pays, l'assainissement des eaux souterraines et la création d'une base de données sur les ressources en eau; le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement et ses comités directeurs dans les domaines de la désertification, de la pollution industrielle et de l'éveil d'une conscience écologique sur des questions telles que le renforcement des capacités nationales aux fins de l'adhésion aux conventions internationales relatives à l'environnement (par exemple les conventions sur les changements climatiques, la désertification, la diversité biologique, etc.), les indicateurs écologiques, les réseaux d'information, l'incidence sur l'environnement de la Zone de libre-échange des pays arabes (normes de la série ISO 14000) et d'autres activités; le Comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe pour des activités menées conjointement et la coordination des politiques régionales en matière d'environnement et de développement durable; le Centre pour l'environnement et le développement pour la Région arabe et l'Europe (CEDRAE) afin d'identifier des activités communes dans des domaines intéressant les deux organisations; participation aux activités du réseau arabe régional d'information sur l'environnement récemment créé, notamment à celles portant sur les ressources en eau communes à plusieurs pays; liaison avec des organisations non gouvernementales travaillant dans le domaine de l'environnement, dans les différents États membres, aux fins de renforcer leur potentiel et de diffuser des données propres à faciliter le développement durable; et coopération avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) pour renforcer les priorités régionales en matière d'environnement dans le cadre des efforts menés mondialement pour préserver la nature;
- ii) Coordination et coopération avec le PNUE et l'UNESCO/Bureau régional de science et de technologie pour les États arabes dans les domaines de la mise en valeur des ressources en eau communes à plusieurs pays et de l'assainissement des eaux souterraines en vue de préserver les ressources en eau; et avec la Banque mondiale, l'OMS, le PNUE, le PNUD et la FAO dans le domaine de la privatisation du secteur de l'eau et de l'adaptation des mécanismes institutionnels relatifs au développement des ressources en eau dans les pays membres de la CESA0; collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et avec les autres commissions régionales et participation aux réunions de la Commission du développement durable, du Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement et du Sous-Comité des ressources en eau du Comité administratif de coordination.

**Ressources nécessaires (aux taux courants)**

*Postes*

- 20.23 Le montant prévu (3 850 900 dollars, inchangé à prix constants) permettra de financer les postes inscrits au tableau 20.10 ci-dessus.

*Consultants et experts*

- 20.24 Les ressources demandées (226 000 dollars), en augmentation de 49 800 dollars, permettront : a) de recruter des consultants (102 600 dollars) ayant des compétences spécialisées pour ce qui est de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans différents secteurs et notamment de l'évaluation de l'impact sur l'environnement, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des aspects juridiques relatifs à la mise en valeur des ressources en eau communes à plusieurs pays et de la contribution possible du dessalement et l'approvisionnement en eau; et b) de financer les cinq réunions de groupes d'experts mentionnées ci-dessus (123 400 dollars). Sur les 49 800 dollars d'augmentation, 39 000 sont destinés à financer des dépenses supplémentaires relatives aux consultants et 10 800, des dépenses liées aux réunions de groupes d'experts.

*Voyages*

- 20.25 Les ressources prévues (63 000 dollars), en augmentation de 7 000 dollars, sont destinées à couvrir les frais de voyage du personnel envoyé en mission pour préparer des études et des publications, tenir des consultations avec les autorités des pays de la région et les organisations régionales et internationales s'occupant des ressources naturelles et de l'environnement, et assister aux réunions ayant trait à des sujets auxquels se rapporte le sous-programme.

**Sous-programme 2  
Amélioration de la qualité de la vie**

Tableau 20.11

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 512,8	5 426,6	(76,5)	(1,4)	5 350,1	194,3	5 544,4
Consultants et experts	94,3	226,8	(93,2)	(41,0)	133,6	13,4	147,0
Voyages	52,8	75,5	-	-	75,5	3,7	79,2
<b>Total</b>	<b>3 659,9</b>	<b>5 728,9</b>	<b>(169,7)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>5 559,2</b>	<b>211,4</b>	<b>5 770,6</b>

## 2) Fonds extrabudgétaires

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
	-	-	ii) Des activités extrabudgétaires	-
			b) Activités de fond	-
			c) Projets opérationnels :	
	188,5	375,7	PNUD	255,3
	1 187,9	1 325,8	FNUAP	-
	5,5	0,5	UNESCO	-
	58,0	34,0	CESAO	-
	7,5	13,5	OIT	-
	158,8	174,7	Sources multilatérales	-
<b>Total</b>	<b>1 606,2</b>	<b>1 924,2</b>		<b>255,3</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>5 266,1</b>	<b>7 653,1</b>		<b>6 025,9</b>

Tableau 20.12

**Postes nécessaires**
*Sous-programme 2 : Amélioration de la qualité de la vie*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	4	4	-	-	4	-	8	4
P-4/3	8	8	-	-	-	-	8	8
P-2/1	4	4	-	-	1	-	5	4
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>17</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	11	10	-	-	1	-	12	10
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>10</b>
<b>Total général</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>27</b>

20.26 Ce sous-programme sera exécuté par la Division des questions et des politiques de développement durable.

20.27 Le sous-programme visera à promouvoir la coopération régionale afin de faire progresser le développement humain durable, en préconisant l'application intégrée, à l'échelon régional, des conférences mondiales. À cette fin, il abordera de façon globale la question du droit au développement et de la parité entre les sexes dans les plans et programmes, avec pour objectif ultime l'amélioration de la qualité de la vie.

20.28 Le sous-programme permettra d'alerter rapidement les États membres sur les incidences des changements sociaux, en les aidant à prendre conscience des difficultés qui ne manqueront pas de surgir au début du prochain siècle et des sujets de préoccupation actuels, dans les domaines prioritaires suivants : les effets sociaux de la mondialisation, en ce qui concerne notamment le marché du travail et l'emploi, ainsi que les moyens de lutter contre la pauvreté; les conséquences sociales et écologiques de l'urbanisation, y compris le logement et les établissements humains; les incidences sociales et démographiques des migrations internationales; les rôles respectifs de la femme et de l'homme au sein de la famille et leur partenariat, y

compris les jeunes, la conduite des affaires publiques et les institutions de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales et le développement communautaire; la santé en matière de procréation, domaine qui sera abordé pour la première fois.

- 20.29 Le sous-programme poursuivra la mise au point d'une banque de données ventilées par sexe sur les politiques sociales et les mesures qui ont une influence sur la population, le développement humain, les établissements humains, les femmes et le rôle social des deux sexes, parallèlement à l'établissement de fiches de données démographiques. À cet égard, il créera des indicateurs pour le suivi des conférences mondiales. Il continuera également à s'occuper de questions ayant trait à la promotion des femmes et à leur participation au développement, grâce à la prise en compte des sexospécificités, en reconsidérant le problème de l'égalité entre les sexes au troisième millénaire. Les questions relatives à la conduite des affaires publiques et au plaidoyer mené dans la société civile demeureront au coeur du sous-programme. À cet égard, si par le passé l'accent portait sur l'évaluation des organisations non gouvernementales, il sera désormais mis sur le rôle que celles-ci jouent dans le suivi des recommandations des conférences mondiales selon lesquelles les activités menées favoriseront une démarche participative et la synergie entre les ONG et les organismes gouvernementaux. Le sous-programme accordera également une place privilégiée à la pauvreté, non pas tant à ses caractéristiques comme cela avait été le cas lors de l'exercice biennal 1998-1999, mais plutôt aux moyens de lutte, tels que les mécanismes de microcrédit et les fonds sociaux. Les questions ayant trait à la famille et au partenariat entre hommes et femmes, à la jeunesse et aux groupes marginalisés, dans le cadre de l'intégration sociale, continueront à être examinées. Le sous-programme continuera également à régler les problèmes concernant les conséquences écologiques, sociales et physiques de l'urbanisation.
- 20.30 En formulant les priorités susmentionnées, on s'est efforcé d'établir le lien entre les activités programmées et celles qui ont été prévues dans un important projet extrabudgétaire de trois ans relatif au suivi intégré des conférences mondiales, élaboré par la CESAO et appuyé par le PNUD, en vue d'aider les États arabes au niveau régional à inscrire les activités nationales visant à appliquer les recommandations des conférences mondiales dans une perspective mondiale. Le projet, dont la mise en oeuvre a débuté en octobre 1998, tire également parti des contributions apportées par d'autres organismes des Nations Unies intéressés.

### Réalisation escomptées

- 20.31 À la fin de l'exercice biennal 2000-2001, le sous-programme devrait avoir défini des moyens de lutte contre la pauvreté et facilité leur adoption par les gouvernements comme instruments d'intervention. Cela devrait déboucher sur une contribution accrue des femmes au produit national brut (PNB), la construction de logements bon marché et la mise en place de mécanismes de microcrédit. En outre, le sous-programme devrait avoir permis aux États membres de renforcer leur capacité d'utiliser des nouveaux indicateurs destinés au suivi des conférences mondiales dans leurs rapports et leurs plans d'action, et les avoir convaincus de l'opportunité de mesures concrètes concernant la parité hommes-femmes, la population, l'urbanisation, l'emploi et d'autres questions fondamentales, dans le cadre du suivi intégré de ces conférences. La collaboration entre les organismes gouvernementaux et les institutions de la société civile devrait également s'être développée et une formation visant à renforcer les capacités des institutions de la société civile devrait avoir été dispensée.

## Produits

20.32 Les produits suivants seront réalisés au cours de l'exercice biennal 2000-2001 :

- a) *Service d'organes intergouvernementaux ou de groupes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
  - i) Services fonctionnels. Six réunions du Comité du développement social;
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Deux rapports au Conseil économique et social sur les répercussions économiques et sociales des implantations israéliennes sur les conditions de vie du peuple palestinien des territoires palestiniens, y compris Jérusalem et de la population arabe du Golan syrien occupé; un rapport à la Commission sur la troisième session du Comité du développement social;
  - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts. Deux réunions de groupe d'experts consacrées à la dynamique des relations qui existent entre le développement social durable et les migrations, la pauvreté et l'urbanisation et aux techniques permettant d'accéder à l'information sur la population dans la région;
  - iv) Réunion régionale portant sur les progrès accomplis par les États arabes dans le suivi des conférences mondiales à l'échelon régional; deux tables rondes consacrées aux stratégies et aux moyens de lutte contre la pauvreté, ainsi qu'au développement durable axé sur l'individu (microcrédit et fonds d'action sociale);
- b) *Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
  - i) Dix publications périodiques. Fiches récapitulatives de données démographiques et de données socioéconomiques connexes (No 11); *Population Bulletin* (Nos 48 et 49); rapport de la région de la CESAO sur le développement humain durable; études sur les femmes et le développement; les femmes et la citoyenneté et le rôle des organisations non gouvernementales dans les pays de la CESAO touchés par les conflits : monographies sur le Liban et le Yémen; lettre d'information sur le suivi régional des grandes conférences des Nations Unies dans les États arabes : progrès accomplis (4); deux bulletins sur les établissements humains dans le monde arabe;
  - ii) Douze publications non périodiques. Migrations et politiques démographiques dans les États membres de la CESAO; bibliographie annotée sur la famille arabe; rôle du microcrédit et des fonds d'action sociale dans la lutte contre la pauvreté; rôle de la mondialisation dans le développement du marché du travail, l'accent étant mis sur l'instruction et l'emploi des jeunes; les familles dont le chef est une femme dans certains pays touchés par les conflits : étude en vue d'élaborer des politiques de lutte contre la pauvreté; vers un partenariat au sein de la famille arabe : le rôle de l'homme et de la femme, valeurs et identité; les agents de la société civile et le développement urbain durable : situation dans la région de la CESAO; les municipalités et la décentralisation : conduite des affaires publiques dans la région de la CESAO; urbanisation, environnement et développement durable des établissements humains dans la région de la CESAO; les villes et l'exclusion sociale : vers une intégration sociale dans la région de la CESAO;
  - iii) Publications électroniques, audiovisuelles et vidéo. Campagnes médiatiques sur les femmes et la parité hommes-femmes dans le cadre des incidences des conférences mondiales sur la qualité de la vie, en collaboration avec les Services d'information (Direction exécutive et administration);
  - iv) Fascicules, prospectus, fiches d'information, affiches, pochettes d'information. Prospectus, brochures et affiches concernant les incidences des conférences mondiales sur la qualité de la vie; mise au point de notes techniques, d'indicateurs, de directives et autres matériaux sur des thèmes choisis, dont les bonnes pratiques et les réussites se rapportant au suivi intégré des conférences mondiales effectué par les États arabes au niveau régional;

- v) Supports techniques (bases de données, logiciels, etc.). Création et mise à jour de la page d'accueil de la CESAO en vue de faire prendre conscience des incidences des conférences mondiales sur la qualité de la vie; base de données régionales ventilées par sexe sur les politiques et les mesures et indicateurs sociaux particuliers destinés au suivi des conférences mondiales; page d'accueil du réseau d'information en matière de population de la CESAO;
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*
  - i) Coopération avec la Ligue des États arabes et les organismes qui lui sont associés (Organisation arabe du travail, Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies, etc.) et coordination de leurs activités dans le cadre du suivi des conférences mondiales;
  - ii) Coordination d'activités avec le Secrétariat de l'ONU, notamment la Commission du développement social, le PNUD, l'UNIFEM, l'INSTRAW, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, le PNUE, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), le FNUAP, l'OIT et d'autres institutions, organes ou programmes des Nations Unies; participation à des réunions de la Commission de la condition de la femme, de la Commission de la population et du développement, de la Commission du développement social et du Comité interinstitutions sur les femmes et l'égalité entre les sexes;
  - iii) Coopération et coordination avec le Groupe de travail spécial interorganisations sur les estimations et la projection démographique dans le cadre de l'établissement d'estimations et de projections démographiques pour la région;
- d) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
  - i) Assistance technique. Assistance prêtée à certains pays : suivi des conférences mondiales et utilisation du système d'information régional et des indicateurs pertinents pour les activités de suivi; ordinateur avec clavier Braille et activités rémunératrices pour les non-voyants; réinsertion sociale; création de réseaux et de mécanismes pour le développement humain durable;
  - ii) Formation de groupe. Atelier de formation sur les indicateurs sociaux;
  - iii) Projets opérationnels. Services de développement communautaire.

#### **Ressources nécessaires (aux taux courants)**

##### *Postes*

- 20.33 Les ressources prévues (5 350 100 dollars), en diminution de 76 500 dollars, serviraient à financer les postes inscrits au tableau 20.12. La diminution s'explique par le transfert d'un poste d'agent local du sous-programme 3 (Développement économique et changements mondiaux), en vue de renforcer les activités menées dans le cadre de ce sous-programme concernant les sociétés transnationales et des questions connexes.

##### *Consultants et experts*

- 20.34 Le montant prévu (133 600 dollars), en diminution de 93 200 dollars, permettrait a) de rémunérer des consultants (97 600 dollars) qui aideraient à rédiger les deux rapports à remettre au Conseil économique et social et qui contribueraient à des publications et des études telles que le rapport sur le développement humain durable, le rôle de la mondialisation dans le développement du marché du travail et les politiques en matière de migrations et de population; et b) de couvrir le coût de la réunion d'un groupe d'experts consacrée aux techniques adaptées à la collecte de données démographiques dans la région de la CESAO (36 000 dollars). La diminution de 93 200 dollars s'explique par la réduction des ressources allouées aux réunions de groupes spéciaux d'experts (127 200 dollars) et d'autres crédits nécessaires aux services de consultants (34 000 dollars).

##### *Voyages*

- 20.35 Le montant prévu (75 500 dollars, inchangé à prix constants) couvrirait les frais de voyage du personnel envoyé en mission pour tenir des consultations avec des gouvernements, rassembler des données en vue de la rédaction de rapports ou participer à des réunions d'organes de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations régionales intéressant le programme de travail.

### Sous-programme 3 Développement économique et changements mondiaux

Tableau 20.13

#### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

##### Budget ordinaire

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	4 046,0	3 866,3	76,5	1,9	3 942,8	134,2	4 077,0
Consultants et experts	265,9	133,4	93,5	70,0	226,9	22,8	249,7
Voyages	81,5	34,9	12,0	34,3	46,9	2,3	49,2
<b>Total</b>	<b>4 393,4</b>	<b>4 034,6</b>	<b>182,0</b>	<b>4,5</b>	<b>4 216,6</b>	<b>159,3</b>	<b>4 375,9</b>

Tableau 20.14

#### Postes nécessaires

##### Sous-programme 3 : Développement économique et changements mondiaux

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001	1998- 1999	2000- 2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	3	3	-	-	-	-	3	3
P-4/3	7	7	-	-	-	-	7	7
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	6	7	-	-	-	-	6	7
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>Total général</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>19</b>

- 20.36 Ce sous-programme sera exécuté par la Division des questions et des politiques de développement économique. Il aura pour objet de sensibiliser les États membres de la Commission à la gestion macroéconomique et aux questions de développement, et de renforcer la capacité des pays de la région de faire face à la mondialisation. Dans ce cadre, le programme de travail aidera les États membres à se préparer à une forme durable de développement en leur montrant les corrélations entre le commerce et l'environnement, et à la mondialisation, grâce à l'évaluation des incidences de leur politique de libéralisation et à l'accélération de leur développement par la promotion de sources d'investissement non classiques.

- 20.37 Une importance particulière sera accordée à l'étude et à l'analyse de la conjoncture économique et des incidences de l'instabilité des cours du pétrole et des recettes pétrolières sur les résultats économiques de la région et les perspectives de diversification économique. Le programme de travail portera sur la mobilisation de ressources financières ainsi que sur l'étude des moyens de mobiliser l'investissement étranger direct et continuera à suivre l'application du nouveau Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés.
- 20.38 Dans un certain nombre de domaines, certaines activités entamées lors de précédents programmes de travail seront également poursuivies dans le cadre du programme de travail de l'exercice 2000-2001 : possibilités offertes par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'accent étant mis sur les lois et politiques en matière de concurrence; conséquences de la libéralisation, en accordant une importance particulière au nouveau rôle de l'État, et analyse comparative du rôle du secteur privé dans le développement économique. De même, dans le cadre des efforts entrepris pour faire face aux incidences du regroupement économique (suite aux études menées sur le Partenariat euro-méditerranéen et le Marché unique européen), le sous-programme s'attachera à déterminer les incidences de l'euro sur les États membres de la CESA0. Les nouveaux domaines d'intérêt comprendront le commerce électronique, l'information financière – l'accent étant mis sur les méthodes éprouvées en matière de comptabilité et de vérification des comptes –, la gestion de la dette extérieure, l'étude et l'évaluation du libre-échange et des zones franches dans les pays arabes, et l'amélioration des politiques économiques suivies par les gouvernements.

#### Réalisations escomptées

- 20.39 D'ici à la fin de l'exercice biennal 2000-2001, on prévoit d'obtenir les résultats suivants : a) meilleure connaissance des problèmes et des politiques économiques; b) meilleure compréhension du fonctionnement de l'OMC et de la libéralisation des marchés financiers; c) meilleure capacité d'attirer l'investissement étranger; d) meilleure compréhension des corrélations entre commerce et environnement; et e) développement accru de la capacité technique des États membres d'améliorer la compétitivité de leur économie.

#### Produits

- 20.40 Pendant l'exercice biennal 2000-2001, les produits suivants seront réalisés :
- a) *Services d'organes intergouvernementaux ou de groupes d'experts*
    - i) Services fonctionnels. Douze réunions du Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la mondialisation économique dans les pays de la région de la CESA0;
    - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Deux rapports à la Commission sur les deuxième et troisième sessions du Comité technique; deux rapports de synthèse sur *l'Étude des tendances économiques et sociales dans la région de la CESA0*;
    - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts. Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur la diversification de l'économie des pays producteurs de pétrole; la facilitation du commerce et le commerce électronique dans la région de la CESA0; la définition de positions communes par certains États membres de la CESA0 face aux questions relatives à la législation et à la politique en matière de concurrence;

- b) *Autres activités de fond*
- i) Sept publications périodiques. *Étude des tendances économiques et sociales dans la région de la CESAO* (2); deuxième partie de l'*Étude des tendances économiques et sociales dans la région de la CESAO : rôle de la mondialisation économique et analyse comparative du secteur privé dans la région de la CESAO*; aperçu préliminaire des tendances économiques et sociales dans la région de la CESAO (2); examen et évaluation des progrès accomplis par le Yémen dans l'application du nouveau Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés;
  - ii) Vingt et une publications non périodiques : Les incidences des marchés mondiaux du pétrole sur l'économie des pays du Conseil de coopération du Golfe : évaluation et prévisions quantitatives; la bonne conduite des affaires publiques : amélioration de la politique économique dans certains pays; l'utilisation des indicateurs de développement durable dans les États membres : analyse des résultats; la diversification de l'économie des pays producteurs de pétrole; la mondialisation des marchés financiers : incidences sur la région; la facilitation du commerce et le commerce électronique dans la région; le commerce des services dans divers pays; les incidences de l'euro sur l'économie des pays de la région de la CESAO; la gestion de la dette extérieure dans certains pays; les effets de l'OMC sur les États membres, les possibilités qu'elle leur offre et les problèmes qu'elle leur pose – questions diverses; l'évaluation des zones de libre-échange dans la région de la CESAO; le commerce et l'environnement dans la région de la CESAO; les lois sur la concurrence dans la région de la CESAO; les courants d'investissements étrangers directs dans la région de la CESAO : données et analyse; étude comparative des stratégies et politiques nationales en matière d'investissement étranger direct dans certains pays; définition de positions communes par certains États membres de la CESAO face aux questions relatives à la législation et à la politique de la concurrence;
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*
- i) Coopération avec la Ligue des États arabes et les organes qui en relèvent sur des questions économiques, commerciales et financières;
  - ii) Renforcement des activités de coopération, de coordination et de liaison avec la CNUCED et le Département des affaires économiques et sociales, conformément aux décisions de l'Assemblée générale; recensement des domaines dans lesquels il serait possible de mener des activités conjointes; commerce et environnement, facilitation du commerce et zones de libre-échange, notamment dans le cadre des questions intéressant l'OMC; participation aux réunions de la Commission de la planification du développement; participation aux réunions de la CNUCED avec présentation des faits nouveaux dans la région de la CESAO.

#### Ressources nécessaires (aux taux courants)

##### *Postes*

- 20.41 Le montant demandé est de 3 942 800 dollars, en augmentation de 76 500 dollars; il permettra de financer les postes inscrits au tableau 20.14. L'augmentation de 76 500 dollars s'explique par le transfert au sous-programme 3 d'un poste d'agent local précédemment affecté au sous-programme 2 (Amélioration de la qualité de la vie), en vue d'appuyer les activités menées dans le cadre du programme relatif aux sociétés transnationales, notamment en ce qui concerne la compilation et la mise en tableau de données.

##### *Consultants et experts*

- 20.42 Le montant prévu est de 226 900 dollars, en augmentation de 93 500 dollars; il couvrirait a) les services spécialisés, non assurés par le secrétariat, requis pour l'établissement de rapports et de publications, dont deux numéros de l'*Étude des tendances économiques et sociales dans la région de la CESAO* portant respectivement sur le rôle de l'État dans la mondialisation de l'économie et le rôle du secteur privé dans la

région de la CESAO, les lois sur la concurrence dans la région de la CESAO, une étude comparative des stratégies et politiques nationales en matière d'investissement étranger direct dans divers pays, etc., et b) le coût des réunions de groupes d'experts visés plus haut (78 600 dollars). L'augmentation de 93 500 dollars est imputable aux frais supplémentaires relatifs aux services de consultants (100 900 dollars), avec une réduction de 7 400 dollars du coût des réunions de groupes d'experts.

*Voyages*

- 20.43 Le montant demandé (46 900 dollars), en augmentation de 12 000 dollars, couvrirait les frais de voyage qu'entraîneraient les consultations avec les représentants des gouvernements et des organisations internationales, la collecte de données, la participation à des réunions et les activités de coordination avec les institutions spécialisées et avec les bureaux et départements de l'ONU, y compris d'autres commissions régionales, et la CNUCED.

**Sous-programme 4  
Coordination des politiques et harmonisation des normes  
et règlements aux fins du développement sectoriel**

Tableau 20.15

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	1 863,1	5 637,7	–	–	5 637,7	179,9	5 817,6
Consultants et experts	129,6	267,2	26,4	9,8	293,6	29,5	323,1
Voyages	37,6	73,3	–	–	73,3	3,5	76,8
<b>Total</b>	<b>2 030,3</b>	<b>5 978,2</b>	<b>26,4</b>	<b>0,4</b>	<b>6 004,6</b>	<b>212,9</b>	<b>6 217,5</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
	–	–	a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
			b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	23,6	6,5	PNUD	–
	9,2	1,7	Fonds d'affectation spéciale de la CESAO	–
	61,5	20,5	Sources multilatérales	–
	16,6	–	Sources bilatérales	–
<b>Total</b>	<b>110,9</b>	<b>28,7</b>		<b>–</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>2 141,2</b>	<b>6 006,9</b>		<b>6 217,5</b>

Tableau 20.16

**Postes nécessaires**

*Sous-Programme 4. Coordination des politiques et harmonisation des normes et règlements aux fins du développement sectoriel*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	4	4	-	-	-	-	4	4
P-4/3	12	12	-	-	-	-	12	12
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	-	-	-	-	<b>17</b>	<b>17</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	9	9	-	-	-	-	9	9
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	-	-	-	-	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>Total général</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	-	-	-	-	<b>26</b>	<b>26</b>

20.44 Ce sous-programme est exécuté par la Division des questions et des politiques sectorielles. Il favorisera l'adoption de mesures et de politiques visant à accroître la compétitivité et la productivité des États membres de la CESAO dans les secteurs de l'industrie, de la technologie, des transports et de l'agriculture, à améliorer la coopération régionale en aidant les États à harmoniser leurs normes, à adopter des instruments juridiques et à aider les pays de la région à formuler des politiques sectorielles.

20.45 Alors qu'au cours de l'exercice biennal 1998-1999, on tentait surtout d'identifier les domaines possibles de coopération, de coordination et d'harmonisation, et de prendre des mesures relatives à l'industrie, à la technologie, aux transports et à l'agriculture, en 2000-2001, on s'attachera à promouvoir des politiques intégrées afin de renforcer la productivité et la compétitivité sectorielles aux fins du développement durable alors que le phénomène de la mondialisation ne cesse de s'étendre. On pourrait y arriver, notamment a) en développant des ressources humaines dans les domaines nécessitant un renforcement des capacités, tels que la gestion des ressources en eau dans les exploitations agricoles, l'évaluation des politiques agricoles et industrielles et les programmes de microcrédit visant à soulager la pauvreté en milieu rural; b) en examinant certaines incidences de la mondialisation, aux termes desquelles on passerait en revue les implications de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les transports; c) en facilitant les procédures et pratiques relatives à la circulation de l'information et des biens et à la création de réseaux et à l'échange de renseignements et d'expériences pertinents entre les domaines concernés, notamment le commerce électronique, le Système d'information géographique (SIG) et un système de transport intégré dans les pays arabes du Machreq; d) en encourageant les technologies écologiquement rationnelles et les politiques technologiques visant à accroître l'efficacité et la productivité, en particulier le dessalement et le traitement des eaux et l'application de technologies avancées en matière de transports et de communications; e) et en formulant des propositions en vue de l'élaboration d'accords régionaux et sous-régionaux dans les divers secteurs concernés, en définissant les positions et les avantages communs, en examinant comment harmoniser les politiques alimentaires et agricoles, et en étudiant le rôle de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'harmonisation des normes sectorielles, des normes et des instruments juridiques, l'élaboration d'un plan directeur des transports et la facilitation des pratiques et procédures en matière de transport.

### Réalisations escomptées

- 20.46 Les principales réalisations de ce sous-programme seront les suivantes : a) les États membres s'attacheront davantage à élaborer des politiques et à renforcer leurs capacités afin d'améliorer la productivité et la compétitivité sectorielles dans certains domaines; b) les différentes régions du monde reconnaîtront l'importance d'adopter des normes harmonisées; c) la facilitation de mesures harmonisées grâce à la conclusion d'accords régionaux et sous-régionaux; d) les États membres seront plus conscients des conséquences de la mondialisation sur certains secteurs et il s'ensuivra des recommandations; et e) une plus grande diffusion, dans les meilleurs délais, des informations et des données concernant les politiques sectorielles qui faciliteraient les décisions des responsables.

### Produits

- 20.47 Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les produits suivants seront exécutés :
- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux et à des organes d'experts*
    - i) Services fonctionnels nécessaires pour quatre réunions du Comité pour les transports;
    - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapport à la Commission sur la deuxième session du Comité pour les transports;
    - iii) Huit réunions de groupes spéciaux d'experts sur la coordination des politiques industrielles visant à accroître la productivité et la compétitivité à l'échelle mondiale; l'harmonisation des normes, règlements et instruments juridiques industriels aux fins de la coopération régionale; la coordination des politiques en matière de transport visant à faciliter la circulation transfrontière à l'échelle mondiale; l'harmonisation des normes, règlements et instruments juridiques en matière de transport aux fins de la coopération régionale; l'harmonisation des normes, règlements et instruments juridiques agricoles aux fins de la coopération régionale; la coordination des politiques agricoles visant à accroître la productivité et la compétitivité à l'échelle mondiale; la coordination des politiques technologiques visant à accroître la productivité et la compétitivité à l'échelle mondiale; les initiatives technologiques dans les États membres de la CESA0; et le renforcement des capacités de revêtement des routes;
  - b) *Autres activités de fond*
    - i) Neuf publications périodiques. Bulletin de l'industrie dans les pays de la CESA0 (Nos 3 et 4); bulletin sur la science et la technologie dans les pays de la CESA0 (Nos 3 et 4); répertoire des organismes de recherche-développement et des organismes d'appui dans les États membres de la CESA0 (bulletin No 2); bulletin des transports dans les pays de la CESA0 (Nos 3 et 4); bulletin de l'agriculture dans les pays de la CESA0 (Nos 3 et 4);
    - ii) Vingt-cinq publications non périodiques. Bulletin des politiques industrielles : se préparer au XXI<sup>e</sup> siècle; potentiel novateur des petites et moyennes entreprises dans certains pays de la CESA0; conséquences de l'application des normes ISO 9000 et ISO 14000 sur certains secteurs industriels : études de cas; évaluation des zones franches industrielles pour ce qui concerne l'industrie et les transports (études de cas); modalités financières pour les petites et moyennes entreprises des pays de la CESA0; répertoire des organismes d'appui aux petites et moyennes entreprises dans certains pays de la CESA0; intégration d'une perspective sexospécifique dans certains secteurs productifs et dans certains services; méthodologie de l'évaluation de la compétitivité de certaines industries existantes; initiatives technologiques dans les États membres de la CESA0; écotechnologies dans certains secteurs; techniques de dessalement et de traitement des eaux dans les États membres de la CESA0; nouvelles technologies visant à améliorer la compétitivité et la productivité de certains secteurs; étude sur l'harmonisation des normes, règlements et instruments juridiques en matière de technologie aux fins de la coopération régionale : planification et gestion d'un projet de formation d'un personnel chargé du contrôle

de la qualité; accord multilatéral pour un système de transport intégré dans les pays arabes du Machreq; les conséquences de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) sur les transports; mise au point d'un cadre général d'analyse du réseau de transport intégré de la CESAO; évaluation des transports et de l'infrastructure y relative dans les pays du Conseil de coopération du Golfe; facilitation des transports et commerce électronique dans la région de la CESAO; application des techniques avancées de l'information dans les domaines des transports et des communications; évaluation de l'expérience en matière d'utilisation de la matrice d'analyse des politiques dans certains pays de la CESAO; amélioration de la productivité et rationalisation de l'utilisation des ressources agricoles : gestion des eaux dans les exploitations agricoles; harmonisation des normes et des instruments juridiques concernant certains intrants agricoles; programmes de microcrédit et de microfinancement visant à alléger la pauvreté en milieu rural dans les États membres de la CESAO; perspectives d'harmonisation des politiques relatives aux secteurs alimentaire et agricole dans certains pays de la CESAO; systèmes d'information visant à moderniser le fonctionnement des institutions financières rurales dans certains États membres de la CESAO;

- iii) Plaquettes, brochures, fiches analytiques, panneaux muraux et pochettes d'information. Carte régionale pour un système de transport intégré des pays du Machreq arabe;
  - iv) Supports techniques (base de données, logiciels, etc.). Pages d'accueil concernant les activités de la CESAO dans les secteurs de l'industrie, de la technologie, des transports et de l'agriculture, et du SIG en ce qui concerne les transports;
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*
- i) Activités de coopération avec la Ligue des États arabes et les organes qui en relèvent dans les domaines de l'industrie, des transports et de l'agriculture; avec l'Organisation internationale de normalisation en matière de certification, d'accréditation, de gestion de la technologie et de formation; avec le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) sur les activités concernant la création de capacités techniques; avec la Banque islamique de développement et l'Organisation de la Conférence islamique sur les activités ayant trait aux transports et à la création de capacités techniques; avec le Conseil de coopération du Golfe (CCG) et le Laboratoire de recherche sur les transports sur l'infrastructure des transports et sur les questions de sécurité respectivement; et avec le Centre international de recherche agricole dans les zones arides sur la gestion de l'eau dans les exploitations agricoles;
  - ii) Les activités de coordination, de coopération et de liaison seront maintenues s'il y a lieu avec l'ONUDI, le PNUD, la CNUCED, le Département des affaires économiques et sociales, l'OIT, l'OACI, la FAO, le Bureau régional de science et de technologie pour les États arabes de l'UNESCO, UNIFEM, les autres commissions régionales et la Banque mondiale, sur les questions relatives aux transports, à la science et à la technologie, à l'agriculture, à la création de capacités et à la formation, à la création d'entreprises et au développement des petites et moyennes entreprises;
- d) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
- i) Services consultatifs destinés aux États membres de la CESAO sur les politiques et initiatives technologiques dans certains domaines; assistance technique aux États membres en matière de planification et de gestion des transports;
  - ii) Atelier de formation sur la création de capacités dans le secteur de la gestion des ressources en eau dans les exploitations agricoles;

**Ressources nécessaires (aux taux courants)**

*Postes*

20.48 Le montant prévu (5 637 700 dollars, inchangé à prix constants) servira à financer les postes indiqués au tableau 20.16 ci-dessus.

*Consultants et experts*

20.49 Les ressources nécessaires (293 600 dollars), soit une augmentation de 26 400 dollars, doivent permettre de couvrir a) les honoraires et les frais de voyage de consultants (101 400 dollars) qui fourniront des services spécialisés sur des questions telles que l'évaluation des zones franches, les initiatives technologiques dans les États membres de la CESA0 et la parité hommes-femmes dans certains secteurs productifs et dans certains services, et qui participeront également à la préparation de plusieurs publications ou études; et b) les huit réunions de groupes d'experts visées plus haut (192 200 dollars). L'augmentation de 26 400 dollars résulte des besoins supplémentaires en consultants (12 700 dollars) et des réunions de groupes d'experts (13 700 dollars).

*Voyages*

20.50 Les ressources demandées (73 300 dollars, inchangées à prix constants) correspondent aux frais de voyage qu'entraîneront la tenue de consultations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales, la collecte de données, la participation à des réunions et les activités de coordination avec d'autres commissions régionales, les institutions spécialisées et les bureaux et départements de l'ONU.

**Sous-programme 5  
Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information**

Tableau 20.17

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1996-1997 Dépenses</i>	<i>1998-1999 Crédits ouverts</i>	<i>Accroissement des ressources</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2000-2001 Crédits demandés</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Postes	1999,4	2 709,3	–	–	2 709,3	121,6	2 830,9
Autres dépenses de personnel	–	–	28,4	–	28,4	2,9	31,3
Consultants et experts	44,7	190,2	(28,4)	(14,9)	161,8	16,3	178,1
Voyages	15,6	24,3	17,0	69,9	41,3	2,0	43,3
<b>Total</b>	<b>2 059,7</b>	<b>2 923,8</b>	<b>17,0</b>	<b>0,5</b>	<b>2 940,8</b>	<b>142,8</b>	<b>3 083,6</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	–	–	ii) Des activités extrabudgétaires	–
	–	–	b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels :	
	61,1	852,9	PNUD	225,9
	9,0	9,6	UNICEF	–
	8,8	102,0	Fonds d'affectation spéciale de la CESAO	–
	73,7	19,2	Banque mondiale	–
	2,0	–	OIT	–
	59,3	123,3	Sources multilatérales	–
	6,5	10,0	Sources bilatérales	–
<b>Total</b>	<b>220,4</b>	<b>1 117,0</b>		<b>225,9</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>2 280,1</b>	<b>4 040,8</b>		<b>3 309,5</b>

Tableau 20.18

**Postes nécessaires**
*Sous-programme 5 : Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	1	1	3	3
P-4/3	3	3	–	–	–	–	3	3
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	9	9	–	–	2	–	11	9
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>11</b>	<b>9</b>
<b>Total général</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>17</b>

- 20.51 Ce sous-programme sera exécuté par la Division de statistique. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, on s'est efforcé d'améliorer la diffusion des statistiques régionales au moyen de l'informatique. Tout en continuant à fournir les statistiques et indicateurs régionaux comparables nécessaires à l'évaluation et au suivi des progrès réalisés en matière de développement durable dans la région de la CESAO, au cours de l'exercice biennal 2000-2001, on s'efforcera d'améliorer ces services afin d'être en mesure de mieux répondre à l'intérêt croissant porté aux statistiques et indicateurs relatifs à de nombreuses questions économiques, sociales et, pour la première fois, environnementales, touchant le développement durable.
- 20.52 On s'efforcera également, dans ce sous-programme, de continuer à développer des statistiques régionales et à promouvoir des classifications, normes et systèmes statistiques, notamment les statistiques ventilées par sexe. En étroite collaboration avec les gouvernements de la région et en coopération avec les organisations régionales et internationales, on s'attachera à améliorer les capacités nationales requises en vue d'appliquer les nouvelles technologies de l'information et de procéder aux changements statistiques nécessaires pour

donner suite aux recommandations des conférences internationales des Nations Unies et pour adopter et mettre en oeuvre les progrès les plus récents réalisés en matière de règles, normes et classifications statistiques internationales. L'objectif visé est d'améliorer la fiabilité, la validité, le délai de publication et la comparabilité internationale de la collecte et de la diffusion des statistiques dans les pays de la CESA0. Pour faire suite au projet actuel d'élaboration d'un programme national de statistiques ventilées par sexe dans les pays arabes, on s'attachera particulièrement à diffuser des statistiques ventilées par sexe.

- 20.53 Les fonds extrabudgétaires prévus pour le sous-programme contribueront à deux missions importantes de l'Organisation des Nations Unies : la distribution de statistiques ventilées par sexe et le bilan commun de pays/ensemble minimal de données sociales nationales nécessaires au suivi des recommandations des conférences internationales.

### Réalisations escomptées

- 20.54 On comptera parmi les principaux résultats escomptés : un meilleur accès pour les utilisateurs aux statistiques de la CESA0; des données statistiques concises et harmonisées obtenues grâce à la restructuration et au regroupement des publications de la CESA0; l'application par les États membres de la CESA0 du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 et du bilan commun de pays/ensemble minimal de données sociales nationales; une meilleure compréhension des statistiques ventilées par sexe de la part des pays de la région; et l'adoption par les organisations centrales de statistique des classifications et des normes statistiques internationales dans le domaine économique.

### Produits

- 20.55 Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les produits suivants seront exécutés :
- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux et à des organes d'experts*
    - i) Services fonctionnels. Six réunions du Comité de statistique;
    - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapport à la Commission sur la quatrième session du Comité de statistique;
    - iii) Six réunions de groupes spéciaux d'experts sur les statistiques du commerce extérieur dans les pays de la CESA0; les indicateurs sociaux; la population active : emploi, chômage et sous-emploi; les rapports entre la balance des paiements et le Système de comptabilité nationale de 1993; les statistiques industrielles; les statistiques ventilées par sexe;
  - b) *Autres activités de fond*
    - i) Treize publications périodiques. *Bulletin on Vital Statistics in ESCWA Member States* (Statistiques de l'état civil dans les États membres de la CESA0), Nos 3 et 4; *Statistical Abstract of the ESCWA Region* (Fiches statistiques de la région de la CESA0), Nos 20 et 21; *Bulletin des comptes nationaux*, Nos 20 et 21; *Bulletin du commerce extérieur de la région*, No 10; *Compendium of Social Statistics* (Répertoire de statistiques sociales), No 4; *Bulletin of Industrial Statistics* (Bulletin des statistiques industrielles), No 5; *Statistical Newsletter* (quatre numéros);
    - ii) Publications isolées. *Manuel des indicateurs sociaux*;
    - iii) Plaquettes, brochures, fiches analytiques, panneaux muraux et pochettes d'information. Panneaux muraux sur les femmes et les hommes : l'évolution du rôle des femmes arabes; la qualité de la vie : indicateurs sociaux;
    - iv) Supports techniques (bases de données, logiciels, etc.). Établissement et mise à jour de bases de données sur les indicateurs sociaux régionaux, l'énergie, l'eau et l'environnement; la comptabilité nationale; les statistiques de la main-d'oeuvre; les statistiques ventilées par sexe dans les pays arabes; les statistiques des prix et des finances, les statistiques industrielles et la

mise en place d'une page d'accueil sur les statistiques de la CESAO, et du système d'information statistique de la CESAO;

- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*
  - i) Coopération avec le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques et participation à ses travaux; ainsi qu'avec l'Institut arabe de formation et de recherche en matière de statistique, le Comité technique permanent de la Ligue des États arabes et ses organismes apparentés, la Commission permanente de statistique de la Ligue des États arabes, l'Institut international de statistique, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, la Commission de statistique de l'ONU, l'OIT, et les sessions annuelles du Sous-comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination;
  - ii) Coopération et coordination avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, les commissions régionales, etc.;
- d) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
  - i) Services consultatifs. Services consultatifs régionaux concernant la comptabilité nationale et les statistiques économiques, le traitement électronique des données et les enquêtes sur les ménages;
  - ii) Atelier de formation sur les indicateurs sociaux;
  - iii) Deux projets portant sur le système d'information et de suivi de la pauvreté : Yémen, et la mise en place d'un programme national de statistiques ventilées par sexe dans les pays arabes.

#### **Ressources nécessaires (aux taux courants)**

##### *Postes*

- 20.56 Les ressources prévues (2 709 300 dollars, inchangées à prix constants) doivent permettre de financer les postes indiqués au tableau 20.18 plus haut.

##### *Autres dépenses de personnel*

- 20.57 Un nouveau montant de 28 400 dollars est prévu pour le recrutement de personnel temporaire afin de mettre à jour les données et de renforcer le fonctionnement du système d'information statistique de la CESAO.

##### *Consultants et experts*

- 20.58 Un montant prévu de 161 800 dollars (soit une baisse de 28 400 dollars) financera les honoraires des consultants (26 600 dollars) qui doivent participer à des études de cas sur les questions telles que l'emploi, le chômage et le sous-emploi; les indicateurs sociaux; les statistiques ventilées par sexe; les liens entre la balance des paiements et le Système de comptabilité nationale de 1993, etc.; et la réunion des six groupes d'experts (135 200 dollars) mentionnée ci-dessus. La baisse de 28 400 dollars résulte d'une diminution de 2 800 dollars pour les honoraires des consultants et de 25 600 dollars pour les réunions des groupes d'experts.

## Voyages

- 20.59 Le montant prévu (41 300 dollars), en augmentation de 17 000 dollars, permettra de couvrir les dépenses afférentes à des consultations avec des représentants des gouvernements, à des missions de collecte de données et à des missions de coordination avec des organisations actives dans le domaine des activités en matière de statistique à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, ainsi qu'à des réunions.

## D. Appui aux programmes

Tableau 20.19

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

#### 1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2000-2001 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	12 041,2	16 739,9	1 478,1	8,8	18 218,0	1 323,6	19 541,6
Autres dépenses de personnel	174,0	410,0	453,9	110,7	863,9	86,7	950,6
Consultants et experts	27,3	34,2	29,8	87,1	64,0	6,5	70,5
Voyages	61,9	69,8	20,0	28,6	89,8	4,4	94,2
Services contractuels	293,8	440,8	459,1	104,1	899,9	90,3	990,2
Frais généraux de fonctionnement	1 968,1	4 301,4	(728,1)	(16,9)	3 573,3	358,6	3 931,9
Dépenses de représentation	0,6	18,0	–	–	18,0	1,8	19,8
Fournitures et accessoires	604,4	681,8	82,0	12,0	763,8	76,7	840,5
Mobilier et matériel	896,6	983,6	(218,6)	(22,2)	765,0	76,8	841,8
<b>Total</b>	<b>16 067,9</b>	<b>23 679,5</b>	<b>1 576,2</b>	<b>6,6</b>	<b>25 255,7</b>	<b>2 025,4</b>	<b>27 281,1</b>

#### 2) Fonds extrabudgétaires

	1996-1997 Dépenses	1998-1999 Montant estimatif	Provenance des fonds	2000-2001 Montant estimatif
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	–
			ii) Des activités extrabudgétaires	–
			b) Activités de fond	–
			c) Projets opérationnels	
	1 168,1	787,3	Fonds d'affectation spéciale de la CESAO	–
	56,7	5,7	Sources multilatérales	–
<b>Total</b>	<b>1 224,8</b>	<b>793,0</b>		<b>–</b>
<b>Total 1) et 2)</b>	<b>17 292,7</b>	<b>24 472,5</b>		<b>27 281,1</b>

Tableau 20.20

**Postes nécessaires**
*Programme : Appui aux programmes*

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2
P-5	4	5	–	–	–	–	4	5
P-4/3	19	21	–	–	–	–	19	21
P-2/1	6	7	–	–	–	–	6	7
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>35</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>31</b>	<b>35</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	107	112	–	–	–	–	107	112
Service mobile	3	3	–	–	–	–	3	3
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>115</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>110</b>	<b>115</b>
<b>Total général</b>	<b>141</b>	<b>150</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>141</b>	<b>150</b>

- 20.60 Les activités menées au titre de l'appui aux programmes comprennent la Division des services administratifs, y compris les services de conférence et de bibliothèque et la Division de la coopération technique et de la planification du programme. Cette dernière assumera les fonctions de l'ancienne Division de la planification et de la coordination du programme ainsi que celles de la Division de la coopération technique.

**Produits**

- 20.61 La Division des services administratifs :
- Assure la direction administrative et tous les services d'appui appropriés (y compris la mise en valeur des ressources humaines, les services financiers, les services généraux, les services de conférence, les services de traitement électronique de l'information et de bibliothèque) au secrétariat de la CESAO;
  - Conseille le Secrétaire exécutif sur toutes les questions relatives à l'administration, la gestion, la sécurité et l'organisation;
  - Assure les relations entre le personnel et l'administration;
  - Assure la coordination du Système intégré de gestion (SIG);
  - Assure la mise en oeuvre de l'Accord de Siège signé entre l'ONU et le gouvernement hôte;
  - Fournit des structures de services communs à la CESAO et aux autres bureaux et organismes des Nations Unies occupant le bâtiment du siège de la CESAO (Maison des Nations Unies).
- 20.62 La nouvelle Division de la planification des programmes et de la coopération technique :
- Planifie, contrôle et évalue le budget ordinaire de la CESAO et ses programmes de coopération technique;
  - Favorise des activités et des projets d'aide au développement adaptés aux besoins de la région;
  - Fournit, par l'intermédiaire d'un groupe d'experts hautement qualifiés, des services de conseils et de coopération technique aux États membres et un appui technique aux divisions techniques de la Commission.

**Ressources nécessaires (aux taux courants)**

*Postes*

- 20.63 Les ressources prévues (18 218 000 dollars), en augmentation de 1 478 100 dollars, doivent permettre de financer 35 postes d'administrateur, 112 postes d'agent local et 3 postes d'agent du Service mobile, comme indiqué au tableau 20.20 plus haut. Cette augmentation correspond, d'une part, au reclassement d'un poste de P-3 à P-4 compte tenu des responsabilités accrues dévolues au poste de P-3 en raison des besoins croissants en matière d'automatisation, de traitement électronique des données et de communications, et de la nature de plus en plus complexe du travail dans ce domaine, et, d'autre part, au transfert de 4 postes d'administrateur (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2) et 5 postes d'agent local de la Direction exécutive et administrative au Groupe de la planification et de la coordination du programme qui doit fusionner avec la Division de la coopération technique pour former, conformément à une recommandation du Bureau des services de contrôle interne, la Division de la planification des programmes et de la coopération technique.

*Autres dépenses de personnel*

- 20.64 Les ressources prévues (863 900 dollars), en augmentation de 453 900 dollars, se décomposent comme suit : a) un montant de 293 000 dollars au titre du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie prolongé et en congé de maternité, recruter du personnel supplémentaire pour les périodes de pointe (72 000 dollars) et pour assurer le fonctionnement du SIG une fois que le système aura été installé (221 000 dollars); b) un montant de 125 300 dollars au titre des heures supplémentaires pendant les périodes de pointe; c) un montant de 445 600 dollars au titre des services contractuels de sécurité pour le nouveau bâtiment de Beyrouth. L'augmentation de 453 900 dollars représente 221 000 dollars pour le fonctionnement et l'entretien du SIG et 232 900 dollars de ressources additionnelles au titre des services de sécurité.

*Consultants et experts*

- 20.65 Les ressources prévues (64 000 dollars), en augmentation de 29 800 dollars, doivent permettre de retenir les services d'un médecin et d'un juriste et de couvrir le coût des services de consultants pour l'installation d'un système de vidéoconférence et l'intégration au système de communications par satellite. L'augmentation correspond aux ressources additionnelles pour le système de vidéoconférence.

*Voyages*

- 20.66 Les ressources prévues (89 800 dollars), qui font apparaître une augmentation de 20 000 dollars, correspondent aux frais de voyage qu'entraînera la participation de fonctionnaires à des consultations sur des questions d'administration, de personnel, de budget et de finance, d'achats, de sécurité et de gestion de la coopération technique. L'augmentation de 20 000 dollars sera transférée de la Direction exécutive et administrative, pour laquelle ce montant avait été approuvé, au Groupe de la planification et de la coordination du programme.

*Services contractuels*

- 20.67 Les ressources prévues (899 900 dollars), en augmentation de 459 100 dollars, se décomposent comme suit : a) un montant de 115 800 dollars pour le recrutement de professeurs de langue à temps partiel; b) 126 300 dollars pour couvrir le coût des services contractuels d'édition, d'impression, de traduction et de reliure d'un certain nombre de publications; c) 287 600 dollars pour couvrir le coût des services informatiques; et d) 370 200 dollars pour la sous-traitance de certains services (standard téléphonique, messagerie et autres services d'appui connexes). L'augmentation de 459 100 dollars s'explique par les besoins de sous-traitance (370 200 dollars) et les ressources additionnelles (88 900 dollars) pour les logiciels spéciaux comme le système d'information géographique, les analyses statistiques, l'abonnement à Internet et les serveurs miroirs.

*Frais généraux de fonctionnement*

- 20.68 Les ressources prévues (3 573 300 dollars), qui font apparaître une diminution de 728 100 dollars, se décomposent comme suit : a) 1 141 600 dollars, soit une diminution de 869 600 dollars, au titre de l'entretien des locaux, y compris des fournitures d'entretien; b) 996 200 dollars (diminution de 54 900 dollars), au titre de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau (carburant pour chaudières et groupes électrogènes de

secours); c) 217 900 dollars (accroissement de ressources de 25 900 dollars) au titre de la location et de l'entretien du mobilier, des bureaux et du matériel informatique; d) 873 300 dollars (accroissement de 40 500 dollars) au titre des communications, notamment téléphone, télécopie, frais de poste et de valise diplomatique; e) 186 800 dollars (accroissement de 130 000 dollars), au titre de l'entretien du matériel de bureautique, des photocopieuses, du matériel de reproduction et autre; et f) 157 500 dollars (montant inchangé en valeur constante) au titre de services divers pour couvrir les coûts de fret et dépenses connexes (dédouanement) et les frais d'assurances générales.

*Frais de représentation*

- 20.69 Les ressources prévues (18 000 dollars), inchangées en valeur constante, doivent couvrir les dépenses de représentation que les hauts fonctionnaires sont appelés à engager à l'occasion de la session ministérielle de la Commission et des réunions des organes intergouvernementaux, des visites de représentants des gouvernements et de manifestations spéciales.

*Fournitures et accessoires*

- 20.70 Les ressources prévues (763 800 dollars), en augmentation de 82 000 dollars, correspondent au coût des fournitures de bureau, de papier pour photocopie, d'articles nécessaires au traitement des données et à l'impression de documents au secrétariat, ainsi qu'à l'achat de livres, d'abonnements et d'autres fournitures.

*Mobilier et matériel*

- 20.71 Les ressources prévues (765 000 dollars), en diminution de 218 600 dollars, doivent permettre d'acheter et de remplacer du matériel informatique, de reprographie, de transport et de transmissions.

Tableau 20.21

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

<i>Résumé de la recommandation</i>	<i>Suite donnée à la recommandation</i>
<b>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/52/7, chap. II, Part V)</b>	
<p>Le Comité recommande que le mode de présentation des programmes d'activité des commissions régionales soit revu afin de délimiter plus clairement les activités de fond par rapport à l'appui aux programmes et d'harmoniser la présentation des budgets (par. V.4 et V.80).</p>	<p>Dans le présent projet de budget-programme, on s'est efforcé d'harmoniser le mode de présentation du programme d'activité des commissions régionales. La nouvelle formule consiste à normaliser la présentation des parties relatives à la direction exécutive et administration et à l'appui aux programmes. Dans les chapitres relatifs aux commissions régionales, la partie consacrée à la direction exécutive et administration comprend désormais les activités et les ressources du bureau du Secrétaire exécutif, du Secrétaire de la Commission et du Groupe ou structure chargé des services d'information. De même, la partie relative à l'appui aux programmes comprend les activités et les ressources a) des services administratifs et des services communs (planification des programmes, budget et financement, gestion des ressources humaines; services généraux); b) des services de conférence et de bibliothèque; et c) de la gestion de la coopération technique. Le mode de présentation des parties relatives aux organes directeurs et au programme de travail a déjà été harmonisé et n'a donc pas été modifié.</p>
<p>Le Comité note que le montant des ressources proposées pour l'appui aux programmes par certaines commissions régionales continue d'être élevé par rapport aux ressources demandées au titre du programme de travail. À cet égard, le Comité réitère l'avis qu'il avait formulé, à savoir que le montant des ressources demandées au titre de l'appui aux programmes aurait dû être très inférieur et que les ressources ainsi rendues disponibles auraient dû financer des activités de fond (par. V.5).</p>	<p>Soucieuse d'assurer un meilleur équilibre entre les ressources allouées aux activités de fond et celles destinées à l'appui aux programmes, la CESAO a supprimé 15 postes d'agent local de l'appui aux programmes durant l'exercice biennal 1998-1999; soit environ 8 % du nombre total de postes de cette catégorie. Il y a cependant lieu de rappeler que plus l'organisation est réduite, plus les coûts des services administratifs sont élevés et que la CESAO est la plus petite des cinq commissions régionales.</p>
<p>Les projets de budget auraient dû indiquer plus clairement la mesure dans laquelle les organes intergouvernementaux avaient examiné les programmes de travail des commissions et leurs divers problèmes organisationnels et institutionnels, y compris les structures intergouvernementales. Les projets de budget devraient préciser les incidences financières résultant des examens intergouvernementaux, ainsi que la réaffectation proposée, dans le même chapitre du budget, des ressources libellées à d'autres activités prioritaires. Toute augmentation des ressources nécessaires résultant d'examens intergouvernementaux devrait être également indiquée dans les projets de budget (par. V.6).</p>	<p>La session ministérielle de la CESAO, qui est le principal organe intergouvernemental, et la session de sa commission technique se tiennent tous les deux ans, les années impaires, tandis que la répartition du budget se fait les années paires. Les sessions de la plupart des organes subsidiaires intergouvernementaux spécialisés de la CESAO se tiennent après la préparation du projet de budget. Afin de contourner ce problème, la CESAO a, lors de la préparation du budget pour l'exercice biennal 2000-2001, sollicité l'assistance des bureaux du PNUD des États Membres pour transmettre aux centres de liaison gouvernementaux chargés des questions économiques et sociales, une liste des domaines prioritaires par sous-programme thématique que la CESAO considère comme autant de priorités à partir desquelles les produits et les activités doivent être conçus. La CESAO a également organisé une réunion extraordinaire du Comité consultatif des ambassadeurs composée des chefs des missions diplomatiques accréditées dans le pays hôte de la Commission, ou leurs représentants, ainsi qu'un représentant de haut niveau du pays hôte, pour recueillir leurs avis sur les domaines prioritaires arrêtés pour le budget. Le Comité consultatif a souscrit à la proposition de budget. À sa deuxième session, en décembre 1998, le Comité des ressources en eau a examiné le programme de travail dans ce domaine. Le programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2000-2001 sera présenté en mai 1999 au Comité technique de la Commission.</p>

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Le Comité recommande que dans les prochains projets de budget, les publications prévues à l'initiative des secrétariats, notamment les études devant être réalisées par des consultants, soient clairement identifiées en tant que telles et que soient indiqués de façon plus précise les utilisateurs escomptés des publications des Nations Unies, qu'il s'agisse ou non de publications périodiques. Le Comité réitère également l'avis qu'il avait formulé au paragraphe 76 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/50/7), à savoir que le secrétariat devrait transmettre aux organes intergouvernementaux compétents les données suivantes pour chaque publication : nombre d'exemplaires, type de publication, coût, public visé, date prévue de publication, date de la première demande de publication, auteur de la demande et date et auteur de la dernière révision (par. V.7).

Le Comité appelle l'attention sur les commentaires et observations qu'il avait formulés au paragraphe 83 du chapitre I et souligne également que les ressources demandées pour des consultants dans les prochains projets de budget devraient être calculées conformément aux directives que l'Assemblée générale pourrait arrêter à la suite de son examen du rapport sur les principes directeurs détaillés devant régir l'emploi de consultants, que le Secrétaire général doit présenter conformément au paragraphe 4 de la section VI de la résolution 51/226 de l'Assemblée générale, en date du 3 avril 1997 (par. V.8).

Le Comité consultatif recommande que la description de la coopération internationale et de la coordination et de la liaison interinstitutions soit considérablement améliorée afin que les États membres puissent mieux se rendre compte des liens qui existent entre ces activités et d'autres activités quantifiables et/ou identifiables décidées par les organes délibérants et de la contribution qu'elles apportent à ces dernières (par. V.10).

**Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (A/52/426)**

La direction de la CESAO a déjà pris des mesures pour qu'il soit moins fait appel à des consultants et elle a l'intention de continuer dans cette voie. Une structure moins compartimentalisée offrirait plus de flexibilité pour la réalisation d'activités pluridisciplinaires et pour la satisfaction des nouveaux besoins. À cet égard, l'attention de la CESAO a été appelée sur le fait que le volume actuel des dépenses annuelles consacrées aux projets opérationnels ne semblait pas justifier l'existence d'une division s'occupant exclusivement de la coopération technique. Il importe aussi de définir clairement la stratégie de coopération technique afin d'offrir un cadre pour les activités opérationnelles (par. 155).

La plupart des publications de la CESAO pour l'exercice biennal 2000-2001 font suite aux décisions ou aux résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social ou de la Commission elle-même. Comme indiqué ci-dessus, les États membres de la CESAO ont entériné les priorités énoncées par la Commission pour l'exercice biennal 2000-2001, qui constituent le cadre dans lequel s'inscrivent les produits/activités prévus pour cet exercice.

L'utilisation des ressources destinées aux consultants a permis à la Commission de fonctionner avec davantage de souplesse tout en se conformant aux décisions des États membres. Le recours aux consultants se fait en conformité avec les règles, règlements et procédures de l'Organisation des Nations Unies.

La Commission s'est efforcée de lier les activités au titre de la rubrique «coopération internationale et coordination interinstitutions» à ses activités programmées. Dans l'exposé des mesures prises au titre de cette rubrique durant l'exercice biennal, la Commission décrit en détail la nature des activités présentées et leur conformité avec le programme de travail dans son rapport de suivi présenté au Bureau des services de contrôle interne.

Afin de donner suite aux recommandations du Bureau des services de contrôle interne concernant la rentabilité de la Division de la coopération technique, la CESAO a fait fusionner la Division de la coopération technique avec le Groupe de la planification des programmes et de la coopération pour former la Division de la planification du programme et de la coopération technique. Cette mesure permettra également de renforcer la complémentarité entre les activités normatives et les activités opérationnelles. Dans la stratégie de la CESAO, les activités opérationnelles doivent être l'instrument de réalisation des activités normatives.

*Résumé de la recommandation*

Quant aux questions générales de gestion et d'administration, des améliorations ont été apportées à bien des égards, mais il reste encore un certain nombre de failles auxquelles il faut remédier. Tout d'abord, il importe d'introduire un mécanisme institutionnel de consultation interne efficace afin de rationaliser le processus de prise de décisions et de le rendre plus transparent. Pour assurer l'efficacité d'un tel mécanisme, il faut que les politiques et procédures qui régissent les questions sur lesquelles les comités et groupes d'experts sont appelés à donner des orientations à la direction soient clairement définies, de même que le mandat de ces organes dont les membres doivent connaître parfaitement les politiques et procédures en question. Il importe donc d'arrêter des critères bien précis pour le choix de ces derniers. À cet égard, la CESAO devrait envisager d'étendre le mécanisme de consultation à l'évaluation des projets et des publications. Il pourrait être particulièrement utile d'offrir des orientations à la direction sur ces deux plans (par. 156).

Cherchant apparemment à accroître la transparence, la direction a récemment pris d'importantes mesures en vue d'élargir la concertation. Ces efforts doivent être renforcés et viser à résoudre le problème de la centralisation apparemment excessive du processus de prise de décisions. Il serait essentiel à cet égard de préciser dans un document les attributions, les pouvoirs et les responsabilités des directeurs de programme à divers niveaux. Les pouvoirs des cadres intermédiaires devraient être clairement exposés par écrit et renforcés (par. 157).

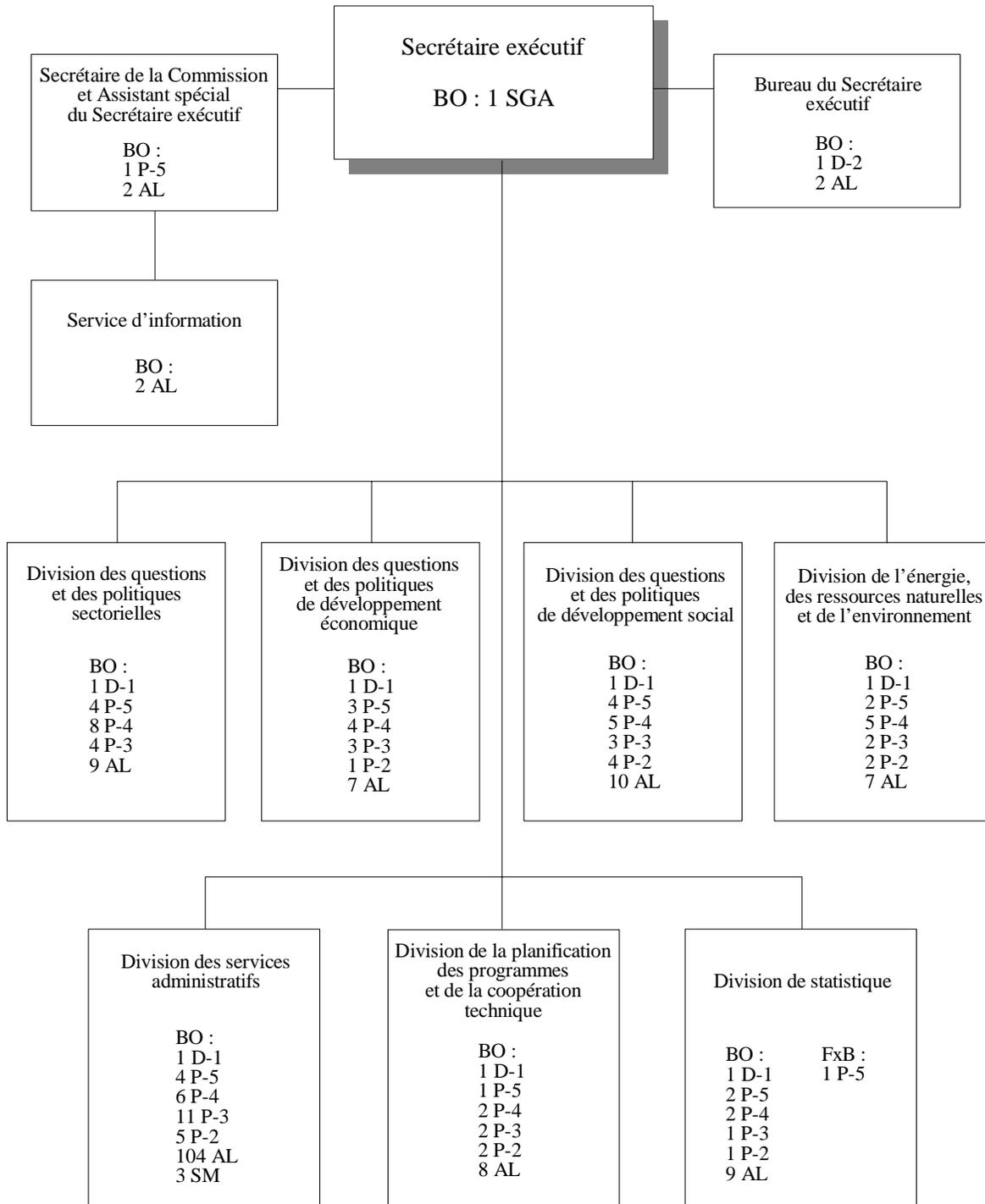
*Suite donnée à la recommandation*

Les mandats des organes consultatifs internes sont souvent définis par les instructions administratives ou les directives émises par le siège. Des mesures sont prises pour mettre en place des mécanismes consultatifs dans les domaines de l'évaluation des projets et de l'examen des publications.

Les attributions, les pouvoirs et les responsabilités de chaque membre du personnel sont consignés dans la définition d'emploi et le formulaire du système de notation du personnel.

---

**Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale**  
**Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2000-2001**



Note : SGA : Secrétaire général adjoint; SM : agent du Service mobile; AL : agent local; BO : budget ordinaire.